L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 15 DECEMBRE 1882. 56me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 15 DECEMBRE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Ventes du jour à l'encan.

Par Jas. P. Guirault, à son magasin d'encan, coin Bienville et Passage de la Bourse, Chromos et Peintures à l'huile.

Par H. Stern & Cie., dans leurs salle d'encan, grande vente à crédit de 1250 caisses bottes souliers et brodequins.

Les Ecoles Maternelles.

La situation — Appel à M. Tulane.

Quand, il y a six semaines à peine, à propos du travail des femmes, l'*Abeille* hasardait un premier éditorial sur l'établissement, parmi nous, d'Ecoles Maternelles, elle ne provoquait, chez la plupart de ses lecteurs, de ses lectrices même, qu'un sourire d'incrédulité, presqu'un haussement d'épaules.

Des Ecoles Maternelles, disait-on, à quoi bon ? est-ce que nous sommes un pays de fabriques ? est-ce que la femme travaille parmi nous ? est-ce que rien l'y oblige ? votre institution ne réussira point, parce qu'elle n'a aucune raison d'être.

Telle est, en termes bien nets, l'objection faite à la proposition. Elle était si générale, elle prenait un ton si tranché, qu'elle a failli un instant nous désarçonner. Bien loin de lui en vouloir, nous lui en sommes, au contraire, fort reconnaissants; elle nous a inspiré, à nous et à bien d'autres, l'idée d'étudier à fond la question; nous lui devons d'avoir pénétré bien des mystères de la vie néo-orléanaise, sondé bien des plaies saignantes, découvert bien des misères cachées.

La femme ne travaille pas ici, prétend-on ; si jamais erreur grossière a été proférée, c'est bien celle-là. C'est par milliers, c'est par dizaine de milliers, en effet, que se comptent ici les travailleuses. Nous en publierons, très-prochainement, une liste statistique qui étonnera bien du monde et dissipera bien des incrédulités.

Si ce n'était pas commettre une véritable profanation, une sorte de sacrilège, que de livrer au grand jour de la publicité certaines infortunes qui se dévorent dans le silence et l'ombre, nous pourrions citer, aujourd'hui même, plus de cent jeunes mères, entourées de petits enfants, de bébés qui crient la faim, et ne pouvant même pas accepter le travail qu'on leur offre au dehors, parce qu'elles ne savent à qui confier ces pauvres et chers petits êtres.

Nous avons l'air de faire ici du roman ; nous restons pourtant bien en deçà de la triste réalité. Nous osons même le dire bien hautement : Sur ce sujet, plein de poignants mystères, les idées sont si erronées, que c'est tout à fait ailleurs qu'on ne le croit généralement, que se font sentir les plus pressants besoins, que gémissent les plus profondes infortunes.

Il est temps, grand temps, de mettre un terme à cette désolante situation, de guérir, s'il est possible, de bander, tout au moins, cette plaie sociale, qui est une honte pour la Nlle-Orléans.

Il y a des milliers de charmantes et honnêtes travailleuses, vouées aux tristesses, aux dangers d'un célibat pour lequel elles ne sont pas faites, parce que l'absence d'institutions dans le genre de celle dont nous parlons aujourd'hui, leur interdit les ineffables joies de la famille ; il y a des centaines de jeunes mères qui, condamnées au travail par la pauvreté, ne peuvent aller le chercher loin du logis, parce qu'elles ne trouvent personne autour d'elles pour accorder à leurs bébés les soins maternels qu'ils exigent; il y a des centaines de bébés privés du lait du corps, du lait de l'intelligence, parce que leurs malheureuses mères sont incapables de leur dispenser l'un et l'autre.

Ces faits que nous révélons, ils ne frappent pas les regards, à la Nouvelle-Orléans, comme ils le feraient partout ailleurs, parce que la population n'y est pas resserrée dans un étroit espace, ainsi que dans la plupart des grands centres de population ; parce qu'elle est disséminée sur une vaste étendue de terrain ; parce que les misères n'y viennent pas nous heurter, à chaque pas, et troubler, à chaque instant, notre quiétude ; elles n'en sont pas moins réelles ; elles sont d'autant plus poignantes, qu'elles se trouvent plus éloignées du gros du public.

Il faut bien le dire—la charité est, souvent, chez nous, forcée de faire de longues courses pour aller à leur recherche, pour pouvoir les contempler dans toute leur nudité; de telle sorte que—phénomène désolant à constater—l'exercice de la bienfaisance qui, partout, n'est qu'un bonheur de l'esprit, un épanchement du cœur, devient parfois, sous un climat accablant comme le nôtre, une véritable fatigue du corps.

Conçoit-on maintenant comment cette dissémination des infortunes parmi nous a, pour elles, cette triple conséquence fatale : d'abord de les cacher aux yeux de la population, puis d'en diminuer les horreurs apparentes ; enfin, de les tenir constamment éloignées des secours dont elles ont besoin.

Eh bien, il faut que cette situation cruelle cesse immédiatement ; il faut procurer à tant de malheureuses les moyens de gagner leur pain quotidien, le pain quotidien de leurs bébés surtout ; il faut leur permettre de sortir du logis, parfois du galetas où elles dévorent leur misère au milieu de leur petite famille, pour aller chercher du travail au dehors. Frappons un coup décisif, le moment en est venu; aux grands maux les grands remèdes. Qu'un comité de dames s'organise, dès demain, afin de recueillir les fonds nécessaires (il en faut si peu) pour créer une première Ecole Maternelle, un premier asile de l'enfance—bien modeste, peut-être, mais que l'on voie fonctionner une bonne fois, dont on puisse apprécier *de visu* la bienfaisante influence. Le jour où il en existera un, si petit, si humble soit-il, soyez persuadés que l'on songera soit à l'agrandir, soit à lui donner une ou plusieurs succursales. Nous ne connaissons rien de contagieux comme le dévouement à l'enfance.

Une idée bien heureuse qu'on nous communique, et que nous nous empressons de livrer à la publicité.

Il y a quelque part, dans le New Jersey, un noble cœur, un grand philanthrope, un ardent protecteur de l'enfance de notre ville, le véritable Peabody de la Nlle-Orléans ; nos lecteurs ont déjà prononcé avec respect le nom de M. Tulane. Que le comité dont nous demandions plus haut la création, aille, sans hésitation, frapper droit au cœur de cet homme de bien ; que ces dames lui exposent la situation, nettement, franchement, sans détours, sans phrases ; la charité n'en a pas besoin ; elle puise en elle-même son éloquence. Plus leur supplique sera simple, plus puissante sera son action.

Tout le monde sait que l'Hon. Randall L. Gibson, notre représentant à Washington, est le président du conseil chargé de l'administration du fonds d'éducation Tulane; personne n'ignore, non plus, qu'une étroite amitié, une profonde estime mutuelle, lient entr'eux l'homme d'Etat et le philanthrope. M. Randall L. Gibson est le meilleur intermédiaire que ces dames puissent choisir pour transmettre leur demande au vénérable M. Tulane, le plus éloquent défenseur qu'il leur soit possible de trouver.

Rien de plus simple que cette démarche ; nous l'avons dit déjà, nous le répétons—c'est sa simplicité même qui doit en assurer le succès.

Un secours inattendu.—

Nos dépêches nous rapportent un fait fort heureux, et dont nous n'avions pas le droit d'attendre, en ce moment, la réalisation; aussi nous hâtons-nous de le publier.

Le *Board of Trade* (Chambre de Commerce) de New-York vient, à sa dernière réunion, de voter plusieurs excellentes résolutions, ou, plutôt recommandations adressées au Congrès.

Parmi ces recommandations, nous en trouvons une qui intéresse singulièrement notre industrie sucrière louisianaise; en voici le texte :

Résolu que le traité de réciprocité avec les îles Sandwich doit être discontinué, à l'expiration de ses sept ans de durée, attendu qu'il porte injustement préjudice aux industries américaines du sucre et du riz, ainsi qu'aux autres nations amies qui achètent une grande quantité de nos produits américains.

N'oublions pas que New-York est le centre principal de la raffinerie américaine, la ville où sont établies les plus importantes usines de ce genre. C'est donc de la forteresse ennemie que nous arrive ce renfort inespéré, ce puissant secours. Un pareil vœu émis par les représentants du commerce de la ville où sont établis les plus grands raffineurs du pays donne à la question un autre aspect ; il exercera, incontestablement, une grande influence sur les délibérations du Congrès.

Que le gouvernement des Etats-Unis ait commis une grosse erreur en concluant le traité Hawaïen, cela ne fait plus question ; le fait seul de l'émigration, aux îles Sandwich, de quelques gros raffineurs de la Californie, a suffi pour éclairer bien des esprits. Ce n'est plus un Etat producteur de sucre—par conséquent, intéressé directement à l'interdiction à la frontière des sucres étrangers—qui réclame et proteste contre le traité conclu avec les îles Sandwich, c'est la ville même qui passait pour tirer le plus grand profit de ce traité.

La manifestation de la Chambre de New York change beaucoup la situation, mais ne nous autorise pas à ralentir les efforts que nous devons tenter dans un but de protection.

Ne perdons jamais de vue, la puissance et la ténacité des spéculateurs, qui ne se laisseront pas aisément décourager par l'opposition.

Dans les douze dernières années, les Etats-Unis ont payé un billion deux cent soixante dix millions de dollars, en intérêt seulement, et réduit leur dette de six cent quarante huit millions de dollars.

Le bruit court que le Président des Etats-Unis parcourra le Sud en avril prochain, qu'il fera un séjour à la Nlle-Orléans, traversera une partie du Texas et s'en retournera à Washington par la voie de St-Louis.

Le steamer de la compagnie transatlantique *France*, venant du Havre, est arrivé à New York, hier matin.

Voir les beaux lots gagnants au magasin de musique de L. Grunewald. Un piano, un orgue et une boîte à musique seront donnés gratuitement. Faites achat d'un dollar de musique en feuille et vous recevrez un billet de la loterie. Le tirage aura lieu le 1er janvier 1883. Les personnes domiciliées dans les campagnes ne doivent pas tarder à transmettre leurs commandes.

Le *Foyer créole* [Paroisse St-Jacques], du 13 décembre :

D'ordinaire, la variété plait, puisque, au dire du poète,

L'ennui naquit un jour de l'uniformité."

Quant à celle dont nous voulons parler, la variété de la température, nous nous permettrons aujourd'hui de la trouver simplement détestable.

Comment! vendredi matin, nous avions une glace, non pas pour rire comme les deux premières, mais une vraie glace, à former des "chandelles" longues d'un yard au bas des cuves d'un âge trop respectable; et dimanche il nous arrive une chaleur, une humidité et finalement une pluie à inspirer des craintes sérieuses aux planteurs retardataires.

Si cela continue, adieu les rendements hors lignes à St Jacques ou ailleurs! A moins d'erreur typographique, nos lecteurs courent le risque de ne plus voir que 12 acres ont donné 66,000 livres de sucre.

La preuve, c'est que la semaine dernière, avant la glace, on perdait déjà un nœud sur la canne ; jugez un peu de ce qu'il faut attendre cette semaine après un temps doux et humide comme celui de dimanche et d'aujourd'hui.

—Un de nos amis nous a fait parvenir un échantillon du sucre fabriqué sur l'habitation Waguespack. Comme nous l'avions dit récemment, c'est une des sucreries de la rive droite qui ont eu, cette année, l'avantage d'être pourvues d'un *Vacuum Pan* et le sucre que nous avons sous les yeux est la meilleure preuve que le succès le plus complet récompense toujours les efforts faits dans cette voie par les planteurs. Comme grain, comme blancheur, c'est tout ce qu'on peut désirer de mieux, et notre avis est partagé par les plus fins connaisseurs.

Il y a peu d'années encore cette habitation n'émergeait pas au-dessus de la moyenne ; aujourd'hui, l'habile gérant, M. Félicien Waguespack, se trouve à la tête de trois plantations qui peuvent compter parmi les plus grandes, comme aussi les plus prospères, de St-Jacques. La récolte est estimée à 1,200,000 livres de sucre.

—La saison, il faut l'avouer, est féconde en accidents de tout genre. Bouilloires qui éclatent, machines qui se détraquent, hangars qui prennent feu, il ne se passe presque pas de huitaine sans que nous ayons à déplorer un malheur. Aujourd'hui, c'est d'un incendie qu'il s'agit.

Le 5 courant, sur l'habitation de M. N. P. Trist, on brûlait de la *bagasse* près de la sucrerie. Le vent soufflait avec violence, et sans qu'on y prît garde, le feu s'est communiqué de proche en proche jusqu'à un tas de 35 sacs de riz appartenant à M. A. Bourgeois. Ils ont été réduits en cendres. Toute la récolte de riz d'un homme de couleur, du nom de Thompson, y a passé également. Le *thrasher* et 50 cordes de bois ont été brûlés.

—Le *Foyer Créole* est entré, le 13 du courant, dans la troisième année de son existence. Nos félicitations et nos meilleurs souhaits à notre confrère.

Il est arrivé à Lyon un fabricant de nez à rallonges pour les gens qui aiment à bouder.

Suicide. — Un manque de savoir-vivre.

Le scandale d'hier.—Le 26 octobre 1882, M. Octave Mirbeau publiait dans le *Figaro* un article intitulé *Le Comédien*, dont le retentissement a été immense, et qui a failli renouveler, contre son auteur, la série de provocations que valut autrefois à M. de Pène son étude du *Lieutenant*, si nous avons bonne mémoire. Seulement cette fois, et par une suite de circonstances inutiles à rappeler maintenant, on s'en est tenu à la plume ; épées et pistolets sont restés dans leurs boîtes et leurs fourreaux.

L'article de M. Mirbeau était au moins inutile, et renfermait d'ailleurs des appréciations injustes jusqu'à la cruauté. Seulement l'écrivain, dans une lettre très sévère à M. Magnard, rédacteur en chef du *Figaro*, affirme que cet article lui avait été *commandé et avec insistance* par celui-ci, et il flétrit en termes fort énergiques le désaveu que lui a apposé son chef de file.

A l'attaque de M. Mirbeau, M. C. Coquelin, de la Comédie Française, répondit le 1er novembre par un article écrit avec art et mesure, publié dans le *Temps*.

Le libraire parisien, M. Brunox, a réuni dans une élégante brochure ces diverses pièces, en leur donnant ce titre: *Le scandale d'hier*. La polémique entière est là—journaliste contre comédien—et elle est vraiment curieuse et intéressante à lire.

Le scandale en question a été vite étouffé, et il est plus que probable que M. Mirbeau, inspiré, puis renié par M. Magnard, ne retombera plus dans ce péché de jeunesse. Le théâtre a ses ridicules et ses vices sans doute, mais il est souverainement inique de stigmatiser avec une telle furie d'expressions une profession, fort belle, fort brillante en somme, et contre laquelle les ridicules et inexorables préjugés d'autrefois ne sont vraiment plus de mise.

Nos remerciements à la maison G. Brunox, 7 rue Guenegaud—Paris—pour son envoi.

THEATRE DE L'OPERA.

Charles VI.

Nous l'avons déjà annoncé, *Charles VI* sera chanté demain. La troupe de M. Défossez possède des éléments qui semblent assurer le succès à cette importante reprise. Les quatre rôles principaux : Odette, Charles VI, le Dauphin et Raymond seront tenus par Mme Bernardi, MM. Delrat, Tournié et Jourdan. Les couplets si bien rhythmés, d'une si jolie allure : *A minuit, le seigneur de Nivelle*, seront chantés par M. Puget qui, pour la première fois, paraîtra dans le grand opéra.

Charles VI est une opulente partition; on pourrait presqu'en citer chaque morceau. Rappelons l'introduction, le duo d'Odette et du Dauphin ; l'air du baryton: *C'est grand'pitié que ce roi, que leur père ;* le duo des cartes, la villanelle d'Isabeau, le quatuor sans accompagnement; les couplets d'Odette: *Chaque soir Jeanne sur la plage ;* son air: *Humble fille des champs:* la scène étrange et sinistre des fantômes, le finale grandiose du quatrième acte, mais que, par malheur, on écourte, on mutile si souvent, et enfin le chant fameux et bissé partout et toujours: *La France a l'horreur du servage*.

Bref, cinq actes superbement remplis par l'orchestre et le chant.

En matinée demain, *Le Jour et la Nuit*; et dimanche *La Mascotte*, dont notre remarquable troupe d'opérette renouvellera certainement le succès.

Selon toutes probabilités, Mlle Fouquet, qui peut être attendue d'un jour à l'autre, débutera, au cours de la semaine prochaine, dans le rôle de Valentine des *Huguenots*.

Les Servantes des Pauvres—La location se fait rapidement pour le Concert vocal et instrumental qui sera donné après demain dimanche, à une heure de l'après-midi, à la salle Grunewald.

Les *Servantes des Pauvres* n'ont certes aucune raison pour douter de la charité, de la générosité de notre public, dont les preuves sont nombreuses en ce genre. Mais enfin elles connaissent les faiblesses de notre nature, et elles ont voulu aider à cette charité en composant le plus séduisant des programmes. C'est de la finesse de femme.

Et ce programme si bien entendu aura pour interprètes, on le sait, l'élite de la troupe—Défossez. Tous ces artistes ont été heureux de se mettre à la disposition des Servantes des Pauvres, et leurs noms aimés contribueront puissamment à la splendide recette qui va être réalisée pour les malheureux.

Prix d'entrée 50 cents; pour tout siège réservé un supplément de 25 cents.

Troupe d'Opera Comique Allemande.—Sous peu de jours nous arrivera une troupe d'opéra-comique allemande, dont les artistes, au nombre de 60, ont obtenu de brillants succès en Europe, à Vienne surtout. Nous aurons à en entretenir nos lecteurs. Aujourd'hui nous nous contenterons d'écrire que la troupe, dont le début aura lieu le dimanche 24 décembre, compte des sujets de premier ordre en tête desquels il faut citer Mme Marie Geistinger, dont la presse en Allemagne et aux Etats-Unis a bien souvent loué la voix, l'élégance, le talent de chanteuse et de comédienne ; talent si souple qu'il s'attaque à l'opéra, à l'opérette, au genre bouffe, à la comédie, au drame et à la tragédie. On a beaucoup parlé aussi de la richesse de ses toilettes.

Theatre St-Charles.—La troupe du Madison Square Theatre se montre digne de son renom. C'est un ensemble remarquable que celui-là ; ensemble éclairé par une véritable étoile M. Owens, dont les années n'ont fait que développer le sérieux et beau talent. Le personnage qu'il représente dans *Esmeralda*, lui fournit des occasions nombreuses de mettre en relief la diversité, la souplesse de ce talent. On ne saurait obtenir plus d'effets avec plus de simplicité.

Les dernières représentations d'*Esmeralda* auront lieu aujourd'hui et demain.

Académie de Musique.—La vogue de *Hearts of Oak* va grandissant chaque jour. Tous ceux qui entendent l'ouvrage, reviennent charmés de la représentation, et en reconnaissent la valeur littéraire et scénique. C'est certainement l'une des bonnes œuvres théâtrales produites aux Etats-Unis.

On la joue ce soir avec M. Herne, l'auteur, et les intelligents acteurs qui le secondent si bien.

Grand Opera House.—Deux jours encore, aujourd'hui et demain—et plus de *Pop*. Ne tardez donc pas à aller y entendre le Rice's Surprise Party, qui vous cause des surprises en effet, tant les tableaux sont mouvants et variés dans cette fantaisie.

Après demain dimanche, début de la célèbre artiste Mme Janauschek.

Trois magnifiques et riches lots gagnants seront donnés gratuitement aux personnes qui achèteront pour un dollar de musique en feuille au magasin de L. Grunewald. Procurez-vous un billet de la loterie du piano, de l'orgue et de la boîte à musique, dont le tirage aura lieu le 1er janvier 1883. Transmettez vos commandes le plus tôt possible.

Le rapport annuel de M. W. H. Armstrong, commissaire des chemins de fer des Etats-Unis, pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1882, démontre que de grandes améliorations ont été faites dans la construction des voies ferrées, et que les affaires des compagnies sont florissantes. Il constate aussi que de nombreux chemins de fer ont été ajoutés à ceux qui existaient déjà.

Nous avons annoncé, dans notre numéro d'hier, que les commissaires mexicains étaient attendus à Wahington pour l'élaboration d'un traité de commerce entre les deux républiques voisines ; un journal de New-York, "The World" annonce que M. Mariscal, ministre des affaires étrangères au Mexique, dément le bruit que des commissaires ont été nommés à ce sujet. M. Mariscal est parti pour Washington, où il négociera lui-même.

Le comité de l'instruction publique de la Chambre des Représentants des Etats Unis a autorisé son président, M. Sherwin, des Illinois, à soumettre un rapport favorable au projet de loi accordant $10,000,000, annuellement, pour l'instruction publique. On propose de partager cette somme entre les Etats et les territoires. Le ministre des finances est chargé de la distribution. Le même rapport demande une allocation de cinq pour cent, pour l'instruction des professeurs.

L'ambassade auprès du Saint Siège.

Nous avons vu se reproduire cette semaine, pour la quatrième fois, si nous ne nous trompons, depuis quelques années, par un député de la gauche radicale, la proposition de supprimer l'ambassade de France au Saint Siège. Cette fois encore, le ministre des affaires étrangères, M. Duclerc, à l'exemple de ses prédécesseurs, s'est opposé formellement à cette suppression. L'auteur de la motion n'a pas dissimulé le sentiment anti-religieux qui le guidait; il a même établi une sorte d'antagonisme naturel entre le régime républicain et la religion révélée.

M. Duclerc a répondu avec énergie que la France catholique ne saurait, sans déchoir, retirer son ambassade auprès du chef de l'Eglise à laquelle appartiennent 36 millions de Français, et il a ajouté que si la motion était adoptée, il ne pourrait plus continuer à diriger les affaires. Nous sommes persuadés que M. Duclerc a posé la question de cabinet, non parce qu'il pensait avoir besoin d'un moyen de pression sur la majorité, mais pour professer hautement que le maintien de l'ambassade auprès du Saint Siège est une nécessité à laquelle aucun gouvernement en France ne saurait se soustraire.

En méconnaissant cette vérité, le radicalisme français justifie un des plus graves reproches qu'on puisse adresser à un parti politique, à savoir : qu'il n'est pas un parti de gouvernement. Les défections et les apostasies, qu'il voit se produire si souvent dans son état-major, proviennent précisément de ce fait qu'en arrivant au pouvoir d'anciens partisans fougueux des idées radicales se heurtent à des obstacles matériels, dont les doctrines des réunions publiques et des comités électoraux n'ont pas entrevu l'existence.

C'est bientôt dit que de supprimer l'ambassade française auprès du Saint Siège; il est aisé aussi, par quelques phrases sonores, de proclamer la déchéance du pape comme souverain spirituel. Mais ni la masse du peuple français ni l'Europe ne partagent ces idées. La représentation auprès du pape n'est pas seulement un devoir ; c'est un droit auquel un grand pays catholique comme la France ne saurait renoncer sans en subir le plus grand dommage. Il n'est peut-être pas bien téméraire de supposer que MM. Raspail et Madier de Montjau comptent sur les bancs de la gauche beaucoup d'amis qui pensent comme eux sur cette question et qui ont cependant voté contre. En effet, parmi les membres de la majorité qui ont repoussé la motion, on pourrait en trouver plusieurs qui naguère, dans leurs journaux et dans leurs réunions, ne se sont pas montrés moins véhéments que les deux honorables députés radicaux dans leurs attaques contre le pape et l'Eglise. Pour qu'ils aient fait taire, dans la circonstance, leurs convictions, il faut bien croire qu'ils ont conscience de la fâcheuse position qu'ils se créeraient vis-à-vis de la majorité de leurs électeurs, laquelle blâme absolument les défis constamment jetés à la religion par les porte-voix du radicalisme.

Une des fautes fondamentales de ce parti, c'est de ne considérer les affaires de la France qu'à un point de vue absolument local et de ne les rattacher jamais à l'ensemble de la politique européenne. Ils voient la France comme une île perdue dans l'Océan et non comme un membre important de la grande famille européenne, à laquelle il tient par des liens de solidarité, qu'il ne saurait rompre sans descendre de son rang de grande nation. Le radicalisme, en un mot, est toujours porté à oublier qu'en dehors des devoirs nationaux il y a des devoirs internationaux; il tend à reporter dans le domaine des relations extérieures la violence des procédés, le dédain de tout tempérament et de tout égard, qui caractérisent ses agissements à l'intérieur. De son gré ou à son insu il se fait propagandiste et se manifeste ainsi comme l'ennemi du reste de l'Europe.

Ce parti, nous le savons fort bien, constitue une minorité et jusqu'ici il a été contenu par des hommes plus modérés, plus prudents et plus perspicaces, qui, dans leur passage aux affaires de l'Etat, ont corrigé les exagérations et les erreurs qui se produisent et se forment dans la vie des clubs ou à l'abri de l'irresponsabilité du publiciste. Nous formons le vœu que les efforts de ces bons Français aient toujours la même succès que, l'autre jour, la ferme résistance de M. Duclerc aux motions des orateurs de la gauche radicale.

(*Le Mémorial Diplomatique*).

La Sublime Porte a reçu, de lord Granville, assurance que l'Angleterre, une fois la gendarmerie organisée et même avant que la nouvelle armée égyptienne soit formée, rappellera les troupes anglaises qui occupent actuellement l'Egypte.

Le 8 novembre, a été signé, à Tirnovo, par les membres de la commission gréco-turque, le protocole concernant la remise aux autorités helléniques des territoires de la Thessalie occupés jusqu'à présent par des troupes turques.

Conformément à ce protocole, l'évacuation de ces territoires et leur remise ont dû commencer le 12 novembre à partir de Karali-Dervène. De là la commission se dirigera vers l'Ouest, veillant à ce que les détachements grecs remplacent les Turcs dans toutes les positions contestées et constatant l'occupation par des troupes respectives des territoires sis des deux côtés de la ligne frontière, en se conformant à la carte de la commission internationale.

La position de Gounitza, qui est la plus occidentale des parties remises à la Grèce, sera, par conséquent, la dernière qu'évacueront les troupes turques, lesquelles se retireront derrière la ligne depuis le Pal de fer jusqu'à Coutra, et remettront à l'armée hellénique toutes les positions, sans exception, au sud de cette ligne.

Nous croyons savoir, dit le *Mémorial Diplomatique* du 25 novembre, que la polémique qui s'est élevée entre quelques journaux portugais et français à propos du traité du Congo, n'a pas la moindre raison d'être.

A la suite des pourparlers amicaux qui ont eu lieu à ce sujet, entre les deux gouvernements, on a pu constater que les nouvelles possessions françaises ne dépassent pas les limites revendiquées par le Portugal en vertu de traités antérieurs.

Pesth, 10 décembre. — Il y a eu hier une discussion orageuse à la diète sur de prétendus abus relatifs à des contrats pour des travaux de génie sur la Theiss. La discussion a eu pour résultat d'exonérer les ministres. M. Tisza, président du conseil hongrois, a déclaré qu'on saisirait une occasion pour protester contre la conduite de ceux qui représentent les fonctionnaires du gouvernement comme "une bande de voleurs."

Rome, 10 décembre.—Hier à la Chambre des députés le bureau chargé de l'examen de la proposition présentée par M. Pierantoni et tendant à faire déclarer vacant le siège de M. Falleroni, a déposé son rapport qui conclut à l'adoption de la proposition. La discussion est fixée à mardi prochain.

La semaine prochaine sera consacrée, par le Congrès des Etats Unis, à la discussion de la loi sur la banqueroute et du projet de la réforme du service civile.

Le grand tirage de la loterie est fixé au 1er janvier 1883, au magasin de musique de Louis Grunewald. Un piano, une orgue et une boîte à musique seront donnés. Achetez pour un dollar de musique en feuille et vous recevrez un billet de la loterie. La musique est expédiée franco de port, en recevant un dollar.

Jardin de Wenger—rue Bourbon 11 et 13—Concerts tous les soirs exécutés par un orchestre de dames.

Nous ne nous occupons pas souvent des médicaments patentés annoncés dans nos colonnes, mais nous croyons cette fois devoir appeler l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de l'"Ague Cure" du Dr J C. Ayer, qu'on trouvera plus loin. Nous savons par une triste expérience qu'il n'y a rien de si désolant que les accès périodiques de la malaria. Le remède préparé par le Dr Ayer & Co. est employé depuis plusieurs années et est un puissant antidote pour cette affection. C'est en même temps un médicament parfaitement innocent, composé exclusivement de sucs végétaux, sans mélange de quinine ni de sels minéraux, contrairement aux autres fébrifuges, et incapable conséquemment de produire les effets déplorables qui résultent presque toujours de l'usage de ces derniers médicaments. Les populations de l'Ouest doivent de la reconnaissance au Dr Ayer pour son précieux médicament. En en faisant usage à temps, on s'épargne de grandes souffrances. Nous en recommandons l'emploi, convaincu qu'il tiendra toutes ses promesses.—*Atkins, Ark., News.*

Un mot d'enfant :

—Aimes-tu bien ta petite amie ?

—Oh! oui.

—Lui donnerais-tu tes joujoux ?

—C'est-à-dire que... tenez, ma belle poupée je la lui donnerais... si elle n'était pas à moi.

Le *Journal des Débats*, du 28 novembre :

Les résultats du plébiscite qui a eu lieu, hier, en Suisse ne sont pas encore complètement connus; mais nous ne saurions avoir aucun doute sur la défaite du parti centraliste. On peut évaluer à environ 150,000 voix la majorité qui s'est prononcée contre l'arrêté du 14 juin 1882, qui avait institué un nouveau fonctionnaire fédéral.

Le peuple suisse a très bien compris la nécessité de couper court à ces tentatives par une manifestation qui ne devait laisser aucun doute sur ses véritables sentiments. Le plébiscite d'hier est une éclatante protestation en faveur de l'autonomie cantonale. Il est manifeste que, dans un pays où se trouvent en présence trois races parlant trois langues différentes, toutes les questions qui touchent à l'instruction publique ont une importance vitale. Enlever la direction de l'enseignement primaire aux cantons pour l'attribuer au pouvoir central, c'est sacrifier la Suisse romande et la Suisse italienne à la Suisse allemande, c'est préparer la destruction du régime fédératif pour organiser tôt ou tard un gouvernement unitaire où l'une des trois races exercerait sur les deux autres une prépondérance absolue.

Dans notre numéro du 16 janvier 1877, nous avions entretenu nos lecteurs des remarquables essais effectués à Spezzia par la marine italienne sur des plaques de blindage. Nous recevons aujourd'hui d'intéressants détails sur de nouveaux essais qui viennent d'avoir lieu également à Spezzia.

La marine italienne, qui en 1876 avait pris l'initiative d'essais sur les différents systèmes de cuirassements connus alors, vient de reprendre au polygone de Muggiano (Spezzia) une nouvelle série d'expériences comparatives qui offrent un puissant intérêt.

Cette fois encore ce sont les plaques Schneider qui ont triomphé, et leur succès, absolument indiscutable, comme on le verra plus loin, a une portée d'autant plus grande que, dans ces nouveaux essais, elles étaient en lutte avec les plaques mixtes, si vantées par la marine anglaise depuis quelques années.

La commission a proclamé, à l'unanimité, la supériorité de la plaque Schneider, sur les plaques mixtes, et constaté qu'avec de très faibles pénétrations, la plaque Schneider s'est fendue beaucoup moins que les plaques mixtes.

L'état de conservation de la plaque Schneider ayant engagé la commission à l'employer à des essais nouveaux, en dehors du programme, deux projectiles, l'un en acier comprimé, de Whitworth, l'autre en acier coulé, de Grégorini, furent tirés sur la plaque Schneider en les animant d'une vitesse développant au choc une énergie semblable à celle des deuxièmes coups.

Le projectile Whitwort pénétra seulement de 20 centimètres et fut refoulé de telle sorte que sa longueur totale fut réduite de près de 40 centimètres, l'ogive prenant une forme sphérique.

Le projectile Grégorini se brisa en pénétrant de 33 centimètres, l'ogive en fut également refoulée.

Ce supplément d'essais affirme d'une façon plus éclatante encore la qualité de la plaque Schneider.

Ces expériences très complètes ne laissent plus aucune hésitation; le succès des plaques Schneider est complet et justifie la confiance que leur a accordée la marine française.

Décédé, hier, à 2 heures du matin, à l'âge de 78 ans et 10 mois, FRANÇOIS BERNARD COQUET, natif de cette ville. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu **ce matin à 10 heures**. Le corps est exposé rue de l'Esplanade, entre Septième et Broad.

De la part de la famille.

Décédé hier à 5 heures P. M., Rév. THEOPHILE BLANC-GARIN, vicaire de l'Eglise Ste-Marie, Archevêché. L'enterrement aura lieu AUJOURD'HUI, à 4 heures P. M., à l'Eglise Ste-Marie, rue de Chartres.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MM. les Sociétaires sont instamment priés de se rendre à l'Asile, DIMANCHE, 17 du courant, à 5 heures du soir, pour procéder à l'organisation de notre Bal annuel, qui aura lieu le SAMEDI, 27 janvier 1883.

M. le Président espère que les membres voudront bien se rendre à son appel pour aider le Comité d'organisation dans le travail qu'il aura à faire.

Par ordre du Président,
A. CARRIERE.
L. SIMON, Secrétaire. 15déc—3f

Salle de l'Association de Bienfaisance des Commis de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 14 décembre 1882.—Au meeting annuel de la susdite Association, tenu le 7 courant, les officiers suivants ont été élus pour l'année 1883 :

Président—J. C. Smith.
Vice-Président—W. G. Boylan
Trésorier J. E. Noras.
Secrétaire aux minutes—Henry Durel, Jr.
Secrétaire aux finances—N. Dudoussat.
Grand Conducteur—A. O. Jones.
Assistant Grand Conducteur—E. B. Peyrennin.
Gardien—E. B. Dejan.
*Réélu.

HENRY DUREL, JR., Secrétaire aux minutes.
15déc—1f

AVIS.

Le Grand Concert et le Tirage
—DE LA—
Loterie de l'Etat de la Louisiane
AURONT LIEU
MARDI, 19 DECEMBRE,
AU GRAND OPERA HOUSE,
Sous la direction des
Généraux G. T. Beauregard et J. A. Early.

Le tirage commencera à 11 heures. Les portes s'ouvriront à 10 heures et demie.

GROS LOT, $100,000.

Billets, $10 seulement.

L'"Orchestra Circle" sera réservé aux dames. Tout billet ou fraction de billet donne droit au porteur à se faire admettre au concert et au tirage. 15déc—3t PP

Bassetti & Xiques,
Successeurs de U. Marinoni.
67 & 69...RUE DECATUR...67 & 69
En débarquement du navire italien SIMPSON, venant de Gênes,

100 Qts et huitièmes Porto, E. Mol'nier.
300 " Vermouth, Noilly Prat & Co.
25 " Muscat de Frontignan, Noilly Prat & Co.
20 " Cassis de Mont d'Or.
500 paniers Huile d'Olive, Plagniol de James.
350 " Macaroni, Vermicelli, Marco Ravanno.
10 " Anchois à l'huile et en saumure.
10 " Conserve de tomates en flacons.
100 " Vermouth italien, Martini Rossi
250 sacs Talc. (poudre à savon).
500 balles Etoupe, première qualité.

A vendre par BASSETTI & XIQUES, 67 et 69 rue Decatur.
15déc—3f

☞ Le navire italien SIMPSON, capitaine Gargiulo, venant de Gênes, commencera son déchargement LUNDI, le 18 décembre, au Picayune tier, 2me district. Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la levée.
BASSETTI & XIQUES, 67 et 69 rue Decatur.
15 déc—3f

Ni le capitaine ni les consignataires du navire italien SIMPSON, venant de Gênes, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage dudit navire.
BASSETTI & XIQUES, 67 et 69 rue Decatur.
15déc—3f

Le steamer Winchat commencera son déchargement aujourd'hui, à une heure de l'après-midi. Les consignataires sont priés de faire leurs entrées en Douane et de prendre livraison de leurs marchandises, autrement elles seront mises en magasin à leurs frais et risques.

Aucune réclamation ne sera allouée à moins qu'elle ne soit constatée au débarquement sur la levée, et aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre de l'agence.
A. SCHREIBER, Agent, 31½ Carondelet.
15 déc—3f

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste,
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

PITTSBURG
CHARBON. CHARBON.
45
Sous le baril livré à domicile.
DESFORGES, MONTAGNET & Cie,
34 rue Carondelet, près Gravier.
6 août-4m p p

Avis.
Succession d'Etienne Courtiade. No 7952
LES personnes qui ont, ou croient avoir, des Réclamations à exercer contre la succession de feu Etienne Courtiade, sont notifiées de les présenter dans les dix jours qui suivront la présente publication, au soussigné, avocat de l'administrateur.
F. D. SEGHERS, No 160 rue Commun.
15 déc—15.20.25PP

Avis aux amateurs.
Réouverture du Louisiana Cock-pit.
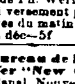
Le public est informé que l'ouverture de ce grand établissement, encoignure des rues Dumaine et Roman, a lieu Dimanche 17 décembre, et sera ouvert tous les dimanches suivants.
Les prix d'entrée sont de 25 sous, et 50 avec place réservée. 14 déc—4f

Avis Spécial.
Théâtre de l'Opéra, 14 déc. 1882.
Les souscripteurs à l'abonnement à l'Opéra français sont priés de passer au magasin de musique de Ph. Werlein 135 rue du Canal faire le second versement pour la saison 1882 83, de 10 heures du matin à 4 de l'après-midi.
14 déc—5f A. J. DEFOSSEZ.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer "New Orleans City"—No 102 rue du Canal, Nouvelle Orléans, 7 décembre 1882.—Une élection de douze directeurs pour l'année à venir, aura lieu en ce bureau de 11 heures du matin à 2 de l'après midi, LUNDI, 18 Décembre. Le livre des transferts sera clos du 8 au 18.
RICHARD F. HARRISON, Secrétaire.
14 déc—

H. L. NORES,
205 RUE CANAL,
Entre Bourgogne et Remparts.
Reçu par le dernier steamer:
100 Dolmans légers.
Ce sont des Dolmans, &c., Pèlerines Cachemire et Drap d'été, bien garnis, nouveauté française ; ils seront vendus à moitié prix.
—AUSSI—
Un grand assortiment de Manteaux et Jacquettes pour dames, à moitié prix.
Reçu hier soir:
200 Manteaux d'enfants,
350 Châles laine
Achetés à un grand rabais. Tous seront vendus à moitié des prix ordinaires.
—Un lot de—
Courtepointes blanches à 35 0|0 de rabais.
Nouveautés fantaisie pour Cadeaux de Noel et 1er de l'An.
2 caisses d'Etamine noire pour deuil à 37 1|2 cts.
Cet article est garanti pure laine et vaut au moins 60 cts.
H. L. NORES, 205 Canal.
10 déc—1f

Avis.
LES personnes qui ont ou croient avoir des réclamations à exercer contre la succession de Madame Marie Roy Marmier, épouse décédée du Monsieur F. F. Randon, sont priées de les présenter aux soussignés, avocats de l'administrateur.
P. E. & C. J. THEARD, 54 rue du Camp.
13déc-3f PP

MODES. MODES.
Mme A. B. Bech
69 - STE-ANNE - 69
Chapeaux du dernier genre pour dames et demoiselles à prix modérés. 10 déc—au 6fév

Mme Léonie George
ROBES, CONFECTIONS,
Ex-Première de Maria Ferry,
Ex-Garnisseuse de D. H. Holmes.
223......RUE ROYALE......223
Entre Dumaine et St. Philippe.
10 déc—1m

A. CANONGE
Ex-surintendant des Ecoles Publiques
et possédant une grande expérience en matière d'enseignement, offre aux chefs de maisons d'éducation et au public en général, ses services comme professeur de langues anciennes et modernes, de mathématiques, etc.
Adresser ainsi les communications :
A. CANONGE, 162 rue Bienville.
13 déc ☞ PP

DEMANDES.

UN Commis, bien au courant de la Grocerie, trouvera à s'employer immédiatement, coin Ste Anne et Robertson (maison F. Junville.)
14 déc—4f

ON demande des faiseuses de corsages de premier ordre. Les ouvrières expérimentées devront seules s'adresser à LIBERMAN, 181 rue du Canal.
13déc—

Demande d'emploi—Une Française récemment arrivée à la Nouvelle-Orléans, désire trouver de l'emploi dans une famille comme femme de chambre ou cuisinière. S'adresser au No 6 rue St. Pierre. 10déc—6f

On demande à acheter un ou deux ilets de terre situés dans le Troisième District, entre la rue Indépendance et les Casernes. S'adresser à P THORMÆHLEN, 65 rue de Chartres.
10 déc—8f

AVIS.—Une chambre garnie, avec pension, si le locataire le désire. On sera parfaitement traité. La maison où l'on propose de louer une chambre est confortable et située rue Craps, entre Bagatelle et Union, à proximité de la ligne des chemins de fer de ville.
S'adresser pour visiter la chambre et pour connaître les conditions, au No 387 1|2 rue Craps.
30 nov—1m

A LOUER.

A Louer. La jolie bâtisse à deux étages, nouvellement réparée, située à l'angle des rues St-Philippe et Remparts, avec toutes les installations d'un magasin d'épicerie ou d'un débit de liqueurs. Aussi, la maison de résidence contigue, rue des Remparts, ayant huit pièces et une citerne, pour les deux propriétés, contenant 6000 gallons.
S'adresser à LAURANT LACASSAGNE, No 97 rue Decatur.
2déc ☞

A VENDRE.

A Vendre.—La belle maison fraîchement réparée, située Grande Route St-Jean, face à la rue de l'Esplanade et aux Fair Grounds Nos 12 et 14, dans le Deuxième District, avec 8 belles chambres et galeries, gaz, citernes, puits, le tout en parfait état. S'adresser à F. LEBESQUE, 97 Exchange Alley.
1er déc—jeu, dim—1m

A Vendre, pour cause de départ pour l'Europe. Un des meilleurs CAFÉ du Second District, faisant de bonnes affaires, situé en face du Marché Français, connu sous le nom de Michel Exchange, ci-devant NEW BAZAAR. Le café vient d'être remis à neuf. La maison est bien pourvue de liqueurs de premier choix. Pour plus amples informations s'adresser à R. G. ABRAMOVICH, 233 rue Decatur.
9déc—6f

A vendre—Un BILLARD en marbre avec tous les accessoires nécessaires, tableaux et quilles pour le jeu de poule. Le tout en très bon état. Pour plus amples informations s'adresser à F. DUFFOUR, 131 rue Decatur.
29 nov—1m

A vendre—Un terrain, magasin et résidence, 15 milles en bas de Lockport. S'adresser à Mme V. PAYE, Lockport, Lne.
21 nov ☞

APPARTEMENTS meublés — On peut avoir de beaux et confortables appartements meublés, avec ou sans pension, au No 72 rue d'Orléans. S'adresser sur les lieux.
29 nov—15f

MAISON
F. GUEBLE,
Connue sous le nom de
Parisian SHIRT Manuf'ry.
Magasins : 137 Rue du Canal, Batisse Touro.
[Ci-devant : No. 20 Rue St-Charles.]
Usine à vapeur (Chemiserie et Blanchisserie): 23, 25 et 27, rue Conti.

Nous rappelons à nos amis et au public en général que les CHEMISES et le LINGE DE CORPS sortant de nos ATELIERS sont strictement de 1re classe, et que le même article ne peut être fourni que par quelques rares maisons de Paris. Par conséquent : rien qui ressemble de près ou de loin à ce qui est connu à Paris sous le nom d'Article Exportation, ce qui signifie, Infériorité sous tous les rapports.

Notre stock étant journellement renouvelé par notre Fabrique, nous évitons ainsi les Rossignols qui s'accumulent forcément dans les maisons qui ne fabriquent pas, et, dans ce cas, c'est l'acheteur qui en souffre.

Les prix de nos Chemises varient de 1 à 6 dollars la pièce ; comme qualité et genres, nous défions toute concurrence.

Cols et Manchettes, toujours les dernières nouveautés et en grandes quantités.
Caleçons et Gilets de dessous en flanelle rouge et blanche, en molleton, etc.
Chemises flanelle, dites Négligés, en couleurs assorties, etc, etc.
En dehors des articles ci-dessus fabriqués par nous, nous venons de recevoir le plus grand assortiment qu'il y ait en ville, de : Chaussettes, Cravates, Gants, Tricots en tous genres, Mouchoirs batiste blancs et imprimés, Foulards, Cannes, Parapluies Valises, Porte-Monnaies, Peignes et Brosses, Boutons à manchettes, Cravates Epinglettes pour cravates, etc., etc., etc.
Le tout, haute nouveauté, de première qualité à des prix très modérés.
15 oct—2m. Dim. Mer. Ven

L'UNION FRANÇAISE.

Assemblée Générale et Elections du 3 décembre 1882.

Rapports des Comités pour l'année :

Secours.

38 émigrants ont reçu 137 bons de logement et 411 bons de repas.
Familles représentant 1173 personnes— 660 bons de provisions.
Familles représentant 898 personnes— 4264 bons de pain.
Familles représentant 236 personnes— 205 bons en espèces.
Familles représentant 11 personnes— 16 bouteilles de vin.
8 familles— 16 barils de charbon.
60 personnes—divers vêtements.
12 .. ont été rapatriées.
22 .. ont reçu des soins médicaux et des médicaments.
13 .. ont été enterrées aux frais de la Société.
10 ... ont été admises à divers Asiles, par nos soins.

Distribution du 14 Juillet (Fête nationale) :—147 personnes ont reçu 71 bons en espèces et 198 litres de vin ; une personne, des vêtements.

Bureau de Placement :—127 émigrants ont été pourvus d'emplois.

Admissions.

Le rapport constate 85 membres nouveaux pour l'année.

Finances.

Le rapport de M. A. Doussan, trésorier, est adopté à l'unanimité, et trois sociétaires, choisis par l'assemblée, sont chargés d'examiner les comptes, conformément au règlement. Ce sont MM. G. Boué, F. Philippe et Médus.

Elections

Le Conseil de Direction pour l'exercice 1882-83 se compose comme suit:

M. le vicomte PAUL D'ABZAC, Consul général de France, Président honoraire.
M. EDGAR LARUE, Président honoraire à vie.
M. FÉLIX LIMET (absent), Président-honoraire.
Président, F. Tujague.
1er Vice-président, J. L. Révol.
2ème Vice-président Léon Queyrouze.
Trésorier, A. Doussan.
Secrétaire, H. Billard.

Directeurs.

P. Crabitès, R. Rousselot, A. Griffo,
A. Dagoret, P. Bossonney, P. Tiané, Jr.
H. Damiens, Ch. Montardier, L. Lacassagne,
J. Genin.

Secrétaire-adjoint et gardien du Bureau de Placement, Jules Delinotte.
Collecteur et gardien de l'Edifice, A. Sissac.
Le Secrétaire, H. BILLARD.
10 déc—3f—Dim Jeu Dim

GRAND DEPOT
—DE—
TTTTTTTTTTTTT
TTTTTTTTTTTTT
TT TT TT
TT TT TT
TT
TT
TTTTT
TTTTT
Café, Chocolat, Epices, etc.
ISIDORE DANZIGER,
Nos 3 et 5 RUE DU CAMP,
(à une porte de la rue du Canal.)
J'ai l'honneur d'annoncer à mes amis et au public que je fais maintenant le commerce des articles ci dessus, et que je prends un soin extraordinaire à me les procurer de première source et dans un état irréprochable de pureté et de fraîcheur.
Ma première importation de Comestibles français délicats
est arrivée, et je suis maintenant prêt à livrer à nos connaisseurs et à nos gourmets des articles aussi rares que fins qui n'ont jamais, jusqu'à ce moment, été reçus ici.
J'ai été nommé seul agent pour la vente de la cafetière connue sous le nom de
New Dominion Coffee Dripper,
La meilleure qui ait jamais été inventée ; elle est faite d'excellent ferblanc double et a une forme très élégante. L'emploi de cette cafetière, qui est à la fois simple et jolie, permet d'économiser un tiers du café, lequel se prépare en une minute. Le café peut se faire à table au moment des repas.
Livraison à domicile sans frais accessoires.
Ordres sollicités pour livraison de café par semaine. Toute commande sera ponctuellement et soigneusement remplie.
ISIDORE DANZIGER, Nos 3 et 5 Rue Camp.
13déc—2m

VIN DE TABLE.
LE célèbre VIN DE TABLE SUPERIEUR DE CATALOGNE "J. DEU & CO.", en barriques de 32 gallons, venant d'être reçu par le steamer JOSE BARO, et à vendre par les agents
PAUL GELPI & BRO., 43 rue Decatur.
14 déc—1m

VERMOUTH! PATES D'ITALIE, Etc., etc.
En débarquement du navire "Simpson" et du vapeur "Legislator & Eliza L. Mulligan."
100 caisses Vermouth Martini Sola
1200 caisses Macaroni, Vermicelli et Pâtes assorties d'Italie, "Marco Rovano."
10 caisses Huile d'olive de Lucques en estagnons de 1 et 2 gallons.
50 barils Ale et Porter.
100 caisses Old Tom Gin.
150 barils et caisses Chow Chow, Mixed Pickles, Girkins, etc., etc., de Crosse & Blackwell.
25 barils Ginger Ale "Cantrell et Cochrane."
25 caisses Whiskey fin d'Irlande et d'Ecosse.
200 caisses savon d'Italie marbré bleu, rouge et blanc.
A vendre par PAUL GELPI & BRO., 43 rue Decatur.
12déc—4f

LE soussigné, annonce aux familles qu'il vient de recevoir par le navire "Alphonse et Marie," un grand assortiment de conserves alimentaires, de premier choix tels que:
Pâtés truffés, foie et assortis, Rodel et autres
Sardines, Rodel et autres.
do sans arêtes. Le Marchand.
do à la tomate, aux Achards.
THON à l'huile, MAQUEREAUX à l'huile,
SAUCISSES truffées, ROYANS aux truffes.
JULIENNE, MACEDOINE aux légumes,
FONDS D'ARTICHAUDS,
PETITS POIS, extra fins de Paris,
do do au jambon.
do do au beurre.
TOMATES pures en bouteilles,
ESCARGOTS à la bordelaise, etc,
PRUNES D'ENTE.
Un fort lot de PRUNES D'ENTE, en boîtes de différentes grandeurs, qu'il vendra au gré des acheteurs.
Vin et Liqueurs de toutes qualités.
Bonbons,
Fruits Crystallisés
Chocolats.
A arriver par le steamer Rouen, des Bonbons, Fruits Crystallisés, Chocolats.
Livraison à domicile sans frais.
A. N. TOURNE, 19 Rue Royale.
10 déc—3f

MAISON
D. H. HOLMES
155 Canal, 14 Bourbon et 15 Dauphine.
Le plus Grand Magasin de Nouveautés du Sud.
OUVERTURE d'un immense assortiment de tissus, en tous genres, vendus à des prix qui feront sensation.
Fantaisies pour Robes et Costumes.
Soieries Couleurs de toutes les nouvelles nuances.
BROCARTS POMPADOUR.
OTTOMANS, RHADAMES,
PELUCHES, VELOURS.
Riches Passementeries pour Garnitures, Franges, Dentelles, Bandes brodées sur soie, velours et Cachemires.
Notre stock est complet, le public pourra juger de la fraîcheur et du bon marché de toutes nos marchandises. 10 déc.

Avis aux débiteurs —Les personnes qui ont des objets déposés en nantissement dans cet office, sont priés de les réclamer à échéance, vu que ce bureau sera en liquidation en janvier 1883.
COSMOPOLITAN LOAN OFFICE, No 202 Canal, coin Remparts.
6déc—15f

CHARLES TROUILLY,
132 - - Rue du Canal - - 132
VIENT DE RECEVOIR
Un Beau Choix de Marchandises Françaises, Anglaises et Autrichiennes.
Articles de Fantaisie ; Parfumerie ;
Peignes Jonc, Ecaille et autres ; Brosses ;
Objets d'Art ; Bijoux ; Fleurs ; Corsets ;
Ornements de toutes sortes pour la tête, etc.
Un assortiment complet de CHEVEUX. 1ER CHOIX de toutes couleurs et longueurs, qui seront vendus bon marché, au PRIX DU GROS.
Voir les nouvelles Coiffures en Cheveux apportées de Paris, France, par Mme Charles Trouilly.
22oct - 3m Dim Mar Jeu

NE MANQUEZ PAS
d'Aller au
No 15 de la rue DAUPHINE.
Dépôt d'Huile dite
SEPTOLINE and SAFETY OIL.
—VOUS Y—
VERREZ—Et goûterez l'huile Royale, pour cuisine et salade supérieure au lard, égale au beurre, et surtout pure. Vous y
VERREZ—Et examinerez l'huile "People Safety Oil"—Pas de fumée, pas d'odeur forte en brûlant. Vous y
VERREZ—La lampe mécanique. Pas de cheminée, pas de fumée, joli cadeau à faire. Vous y
VERREZ—La lampe électrique portative; la merveille du siècle. Vous y
VERREZ—La seule huile de stoves pour chauffer et cuire. Vous y
VERREZ—Les derniers modèles de lampes et candélabres ; aussi, les meilleures lampes de rue qui ne s'éteignent pas le vent. Vous y
VERREZ—Le chat monstre, aussi doux qu'un petit chat. 9 déc—1m.

1883--1883

H. BILLARD.
Librairie Française.
1883-ALMANACHS-1883
AGENDAS
FRANÇAIS ET AMÉRICAINS DE POCHES ET POUR BUREAU,
PAPETERIES RICHES, BOITES DE FANTAISIE.
Reçu par les derniers arrivages, un stock considérable de Romans, Œuvres littéraires d'auteurs renommés, tels que: GRÉVILLE, FEUILLET, GAUTIER, etc., etc.
Almanachs à 20 cts.—Charivari, Pour Rire, Comique, Prophétique, Mathieu de la Drôme, du Sacré-Cœur, du Bon Catholique, de l'Illustration, du Musée des Familles, Parisien, Figaro, Magasin Pittoresque, Messager de Strasbourg, Lunatique, Scientifique, Destin, Dames et Demoiselles, Chansons, Jeux de Société, Chansonnettes, des Fleurs, Cuisine, Gigogne Santé, Basse-Cour, Jardinier, Magicien, Songes, Tours de cartes, Savoir Vivre, Devinettes, Amusant France, National, Farceurs, Nouvelles Chansons
1883
Un choix immense et varié d'Almanachs à effeuiller
1883.....Ephémérides.....1883
Abonnements à tous les journaux de Modes, Sciences, Littéraire, Journaux illustrés, Médecine, etc., etc.
2 déc—

LA NOEL APPROCHE
—ET—
C. E. SARRAZIN,
Au Coin des Rues DÉCATUR ET URSULINES.
Est prêt à affronter Santa Claus avec une grande variété de Cadeaux pour les Vieux et les Jeunes, en Pipes de Fantaisie et d'Ecume de Mer véritables, Bouts à Cigares et à Cigarettes, Poches à Tabac, brodées, peintes et embellies avec toutes les initiales et remplies de tabac qui ferait le Shah de Perse en accepter une d'un Sarrazin ; et cela dit beaucoup. 10 déc—2 m

Avis.

LA mort de notre père, M. William Epps, successeur de Louis Muth, ne causera aucun changement dans nos affaires, qui seront conduites, comme par le passé, par ses fils, les soussignés.
WM EPPS Jr. ALBERT EPPS. No 127 rue Royale.
Nouvelle Orléans, 9 janvier 1882.
10déc—7f

Le Célèbre Costume
DENGREMONT.
Nous avons en magasin un assortiment complet de ces costumes, jolis patrons de bon goût et des meilleures fabriques.
Ce département a été l'objet de notre attention toute spéciale; il comprend les patrons les plus nouveaux et les genres les plus en vogue.
Nous avons un stock immense de
ULSTERETTES,
Pour Jeunes Gens et Enfants,
que nous offrirons en vente à des prix si réduits, qu'il est de l'intérêt de tout le monde de les venir admirer.
Nous sommes maintenant en mesure de faire voir l'assortiment le plus complet de beaux
VÊTEMENTS CONFECTIONNES, CHAPEAUX, CASQUETTES,
—ET—
Articles de Toilette d'Automne et d'Hiver,
pour messieurs, les coupes les plus élégantes, les genres les plus en vogue,
A des prix d'une incontestable modicité.
DEMANDEZ DES ÉCHANTILLONS.
Les commandes des campagnes seront promptement exécutées, comptant sur livraison, par l'Express.
Notre département de Marchand-Tail'eur
Abonde maintenant en importations nouvelles, les Cachemires les plus fins, Diagonals, Tricots et Draps fins ; il est sous la direction d'un artiste de premier ordre.
Faites l'essai de notre Maison.
Nous garantissons de satisfaire.
C. LAZARD & CO.
213, 215 et 217
Rue Decatur, près Dumaine.
3déc—2m

Gages. Gages. Gages.
JE prie respectueusement toutes les personnes qui me doivent des intérêts arriérés sur des objets mis en gage par eux, de venir les payer à partir d'AUJOURD'HUI jusqu'au VENDREDI 22 décembre 1882, époque à laquelle tous gages forfaits seront invariablement vendus à l'encan.
P. S.—La vente commencera VENDREDI, 22 décembre 1882, au coin des rues Bourbon et Conti, par l'entremise de MM. Spear & Escoffier, encanteurs.
13 déc— J. ANGLADE.

JAQUETTES.
ULSTERS, DOLMANS, MANTEAUX.
CHEMISES flanelle, feutre et tricot.
CHALES pour le marché. Châles de voyage.
CHALES tricotés à la main ECHARPES et FASCINATORS.
AFGHANS au crochet, CAPUCHONS, PARDESSUS, GUETRES, etc.
FLANELLES françaises et américaines, unies et à raies.
PELUCHES et VELOURS couleur et noirs.
CORSETS et TOURNURES, importés et faits ici.
TOILES pour COUVERTURES DE TABLE, 2 yardes de largeur.
PELUCHES feutre et coton, couleur, 2 yardes de largeur.
FRANGES magnifiques pour draperie fantaisie, etc., etc.
Le tout reçu récemment :
Assortiment complet et de choix des BAS célèbres de Cox pour dames et enfants
594 et 596...Rue Magazine...594 et 596
Les quatrième et cinquième magasins au-dessous de la rue St André.
E. H. ADAMS.
10 déc—

Avis.
M. J. B. CLERC, Bordeaux, seul propriétaire du célèbre Chateau Pape Clément, prévient le public qu'il ne garantit comme vins authentiques de ce Chateau, que ceux qu'il expédie directement à ses seuls agents aux Etats-Unis, Messieurs PAUL GELPI & BRO., de la Nouvelle-Orléans. Ces vins portent invariablement la "Trade Mark" du propriétaire, enregistrée au bureau des patentes à Washington; cette "Trade Mark," est composée des mots "Chateau Pape Clément," accompagnés d'une vignette représentant "une mitre surmontant deux clés croisées" suivie des mots "1er crû," seul propriétaire J. B. Clerc, Bordeaux." Avis est donné que toute infraction à la "Trade Mark" de Monsieur Clerc sera rigoureusement poursuivie devant les Tribunaux. Pour éviter toute déception et dans leur intérêt même, Monsieur J. B. Clerc prie les consommateurs de s'adresser, pour leurs achats de Vin du Chateau Pape Clément, chez leurs seuls agents MM Paul Gelpi & Bro ou chez ceux qu'ils indiqueront.

Nous référant à l'avis de J. B. Clerc, seul propriétaire du Chateau Pape Clément, nous appelons l'attention des consommateurs sur les noms suivants de ceux qui ont en magasin les vins authentiques de ce Chateau :

E. C. VILLERE, BASSETTI & XIQUES,
C. CAVAROC & SON, CLARK & MEADER,
CHAS. BALLEJO, HARDON & WILSON,
GEO. SWARBRICK, THOS. H. MANDY.
24 nov—2m PP

W. G. COYLE & Co.,
CHARBON
COAL De PITTSBURG, CANNEL et ANTHRACITE.
En morceaux de toutes les grosseurs.
Les ordres seront promptement remplis.
Bureaux : 33 rue Carondelet.
9 déc..7f

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 14 DEC.—CLASSE No 297
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
70	60	9	58	33	40	4	55	72	76	20	53	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature,
Ce 14 décembre 1882—4 heures P. M.
LOUIS H. PILIE,
J. A. A. ROUSSEAU
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos [illegible]